



COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 28 MAI 2013

Les élus CGT ont lu la **déclaration liminaire jointe à la page 4**. Ils ont tenu à rappeler leur opposition à toute diminution des moyens alloués à l'action sociale tant au niveau des effectifs que de son financement. Ils réaffirment leur attachement à une action sociale de proximité en faveur des agents actifs et retraités au niveau départemental, contre toute velléité de régionalisation.

La direction a répondu que les moyens n'avaient pas été diminués d'autant que le budget du BIL (budget d'initiative locale) n'avait pas été impacté par la mise en réserve de 6% des crédits. Elle reconnaît cependant la faiblesse des moyens affectés à la petite enfance.

D'après la direction, la politique gouvernementale de modulation des allocations familiales des familles aisées aura pour conséquence de réorienter les moyens en faveur des services de garde des jeunes enfants. La délégation CGT est intervenue pour rappeler que cette réforme visait avant tout à faire des économies budgétaires au détriment des familles au moment où 33 milliards d'allègements de cotisations étaient accordés au patronat.

Seule une petite partie des économies réalisées serait effectivement réaffectée aux familles les plus modestes et aux créations de places en crèches. Une telle mesure pénalisera donc essentiellement les ménages des classes moyennes, dont une grande partie de fonctionnaires, subissant déjà les effets désastreux du gel du barème de l'impôt sur le revenu.

- **Médecin de prévention**

La CGT a demandé à connaître l'avancée du dossier de recrutement d'un second médecin de prévention dans le département. La direction a confirmé qu'aucune bonne nouvelle n'était attendue. La direction estime qu'il ne s'agit pas d'un problème de salaire mais « d'appétence ». Il n'y a en effet pas de réponse aux fiches de postes proposées par le secrétariat général.

Pour la CGT, il s'agit d'un manque de moyens de publicité mis en œuvre par la DG, alors que le rôle du médecin de prévention est plus que jamais indispensable dans un contexte de dégradation croissante des conditions de travail et de vie. Pour la CGT, il est nécessaire et urgent de rendre ce type de médecine plus attractive au niveau du salaire et de l'image pour les jeunes médecins.

Le médecin de prévention propose aux agents un bilan de santé complet (à Paris) en plus de la visite médicale périodique quinquennale. Afin de s'assurer du plus grand nombre d'inscription, nous avons demandé que ce bilan soit couvert par une autorisation d'absence, ce qui n'est actuellement pas le cas. L'administration étudie la question.

- **Bilan 2012**

Tableau des effectifs par catégorie : 42% des agents ont moins de 39 ans et 5% de plus de 50 ans.

- **Effectifs de l'Action sociale**

Au niveau national, le Ministère a décidé la suppression de 13 emplois. C'est un mauvais signal pour l'avenir de l'action sociale dans les années à venir dans notre administration.

Déjà notre département a subi en 2012 une suppression d'emploi d'assistant de délégation. La CGT demande que ce poste soit à nouveau pourvu. La direction a répondu qu'un remplacement n'était pas envisagé. Elle a estimé que la délégation sociale a le bon dimensionnement mais il est vrai qu'il faut en « rester là » en matière de suppressions d'emplois a t'elle conclu.

La CGT considère que 4 emplois devraient être affectés à la délégation compte tenu des charges de travail surtout si l'on veut développer ses missions et renforcer son action de terrain auprès des agents... et non acter son affaiblissement.

- **Restauration collective**

La direction a fait état d'une baisse significative du nombre de repas pris par les agents. Elle note que même là où le repas moyen n'est que de 3 euros, une baisse de la fréquentation a été constatée.

Selon la direction, il ne s'agirait pas seulement d'une question de prix mais aussi de la conséquence de la baisse des effectifs. De plus, les comportements alimentaires des agents comme ceux de la population auraient changé et un certain nombre ne souhaiterait pas déjeuner dans un restaurant.

Pour la CGT, le repas complet (entrée, plat, dessert) dans de nombreux restaurant est plus proche en moyenne des 4 euros voire plus. C'est mensuellement un budget de 80 à 100 euros que ne peuvent supporter de nombreux collègues (notamment cadre C), dont le pouvoir d'achat est laminé du fait des politiques successives depuis des années de blocage des salaires. L'annonce récente d'un nouveau blocage du point d'indice et des traitements en 2014 (pour la 3ème année consécutive !) aggravera la situation. C'est inacceptable.

De plus, l'augmentation du prix du repas chaque année par arrêté ministériel réduit d'autant la portée de la subvention.

Pour notre délégation, l'augmentation très significative de la subvention que nous revendiquons est seule susceptible de relancer la fréquentation des restaurants administratifs et permettre ainsi à nombre d'agents de bénéficier d'un repas complet et équilibré dans la journée de travail.

Le restaurant Financier de Boulogne Billancourt va être fermé pour raison de baisse de fréquentation. Une tisanerie serait créée.

La CGT est intervenue pour signaler que les stagiaires en formation au CFP de Vanves doivent payer 7 euros au restaurant de l'INSEE car ils ne profitent pas de tarifs subventionnés. La direction s'est engagée à enquêter sur cette question.

La délégation a également demandé que les collègues itinérants (vérificateurs notamment) puissent bénéficier de l'accès aux restaurants sur l'ensemble des sites du 92, car ils ne peuvent pas prétendre au remboursement des frais de repas sur toutes les communes. La direction a répondu que des cartes de cantine étaient normalement disponibles sur tous les sites. Il conviendra aux responsables de sites d'informer les agents des possibilités de fourniture de ces cartes. Nous invitons donc les collègues demandeurs à se rapprocher des gestionnaires des restaurants. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous saisir.

Nous sommes par ailleurs intervenus pour demander de véritables décharges de services pour les collègues s'occupant bénévolement de la gestion des restaurants administratifs. L'administration nous répondra ultérieurement.

Le restaurant de Levallois a fermé deux semaines. Les collègues ne pouvaient bénéficier des tickets restaurant, la fermeture devant être de 30 jours minimum.

- **Tickets restaurant à Saint-Cloud**

Face au refus de l'administration d'octroyer des tickets restaurants aux agents du CFP de Saint-Cloud, nous avons demandé les motivations juridiques de ce refus. En effet, le restaurant étant situé à plus d'1km du site (1,2km exactement), les collègues sont en droit d'en bénéficier. Nous attendons la réponse prochaine de l'administration et en rendrons compte aux collègues du site. La CGT pour sa part suit cette affaire de très près.

La CGT a en outre demandé la liste nationale des sites pouvant prétendre aux tickets restaurants. Peu d'agents peuvent en effet bénéficier de tickets restaurants. Il s'agit principalement d'agents des douanes, là où un restaurant administratif est distant de plus d'un km. Mais la direction n'a pu donner plus de précisions, sur l'implantation de ces sites. Et notre demande est d'ailleurs pour l'instant restée lettre morte puisque le dossier est en attente à la « DPAEP » mais nous invitons les collègues des sites répondant au critère de distance à se manifester.

- **ALPAF - Logement**

La direction a constaté une baisse du nombre de prêts et d'aides pour toutes les tranches d'âges.

En matière de logement, la CGT a demandé à connaître avec précision les différents niveaux de loyers pratiqués dans les logements sociaux tant par l'ALPAF que par la Préfecture. En effet, nombre de logement sociaux "intermédiaires" proposent des loyers pas si "sociaux" alors que les traitements des fonctionnaires sont bloqués depuis des années.

Notre délégation a souligné que beaucoup de demandes de logement n'étaient pas satisfaites, notamment en ce qui concerne les appartements familiaux mais aussi les studios pour les jeunes agents. Pour la CGT, il est nécessaire de relancer la construction de nouveaux logements aux loyers compatibles avec les rémunérations des agents.

La délégation a également réclamé une revalorisation des barèmes de chèques vacances, sachant qu'en cette période de crise et d'austérité, 1 français sur 3 renonce à partir en vacances.

• **Petite enfance**

La direction octroie aux jeunes parents 24 places en crèches dans le département ; 2 berceaux supplémentaires ont été créés dans le Sud du département cette année.

Pour la CGT, ce nombre de place est nettement insuffisant.

A Nanterre, seulement 6 berceaux de bébés sont proposés sachant que ce sont les agents les plus jeunes et les plus modestes qui résident au Nord du département. De plus, a été constatée une forte augmentation des demandes de places en crèches sur ce site : 18 demandes en 2013 contre 10 en 2012. Que peuvent donc faire ces jeunes parents en attente de solution, à qui peuvent-ils s'adresser alors que l'emploi d'une assistante maternelle est bien souvent une solution trop onéreuse pour eux ? La CGT a demandé la création d'une seconde structure de garde à Nanterre.

• **Bilan de l'assistante sociale**

107 agents ont été reçus en 2013 par l'assistante sociale. C'est un peu moins qu'en 2012 mais cela ne signifie pas qu'il y a une amélioration : cette baisse est due à la vacance d'un des 2 postes d'assistante sociale suite à un congé maternité.

La population ayant bénéficié de ce service se répartit de la manière suivante :

47% de cadres C, 31% de cadres B, 6 % de cadres A. 13% sont retraités, 35 % sont célibataires, 66% sont des femmes.

41% des demandes se font dans le domaine du budget. 22% relèvent de souffrances professionnelles liées aux conditions de travail, au stress, aux relations hiérarchiques...

• **Sorties programmées**

- Visite de l'Opéra Garnier avec un déjeuner compris
- Visite des mines d'Arras sur la journée
- Week-end en Belgique : Bruxelles-Bruges

Pour tout renseignement sur ces sorties, prendre contact avec la délégation ou rendez vous sur leur site.

• **Brèves infos**

- Aide à la propriété : elle est utilisable par tous dans le cadre de l'accession à la propriété mais une seule fois durant la vie professionnelle et elle est non remboursable.
- L'ALPAF a mis en ligne la liste des communes où elle dispose de logements afin de permettre à chaque demandeur d'affiner sa demande.
- Depuis mars 2013, la crèche privée « les petits chaperons rouges » peut accueillir quelques enfants des agents du ministère ayant entre 2 et 3 ans. Il s'agit d'un accueil régulier ou d'urgence au tarif de la CAF. 5 demandes ont été faites, 3 d'entre elles ont été satisfaites.
- Les retraités de notre administration pourront désormais avoir accès aux restaurants administratifs, sous réserves de l'accord du gestionnaire.

Déclaration liminaire des élus CGT

Les élus CGT Finances Publiques tiennent à rappeler leur attachement à l'action sociale. Après des années de suppressions d'emplois dans les services, l'Etat employeur s'attaque désormais à ceux de l'action sociale. Sous couvert de dépenses interministérielles il a déjà diminué nos subventions repas plutôt que d'accorder la même aux autres administrations, mais cela ne lui suffit pas. Il s'en prend désormais aux emplois.

Grâce aux luttes de 1989, les agents et leurs organisations syndicales ont imposé la construction du réseau d'action sociale de proximité auquel les agents sont très attachés.

Concernant ce CDAS, la CGT Finances Publiques revendique non pas le maintien des moyens consacrés à l'action sociale destinée aux agents mais l'augmentation de ces derniers notamment nous exigeons la nomination d'un deuxième médecin de prévention sur le département des Hauts-de-Seine.

En effet les agents qui se rendent auprès du médecin, du psychologue ou de l'assistante sociale ont à faire à un réseau de proximité de grande qualité. Pour continuer de répondre aux besoins des agents actifs (titulaires ou non), retraités et de leur famille, l'action sociale doit demeurer au plus près des agents afin de gérer au quotidien les aides et prêts sociaux, la restauration, les logements sociaux, la petite enfance, les vacances, l'arbre de Noël, la solidarité envers les agents en difficulté, les sorties culturelles...

A l'heure où NOUS SUBISSONS d'incessantes transformations de notre administration, de nos métiers, de nos méthodes et de nos outils de travail, il conviendrait de se soucier d'avantage de la santé des agents.

Dans ces temps de restriction, certains agents aux revenus faibles renoncent à leurs vacances, mais ils inscrivent d'avantage leurs enfants en colonie ou séjours lorsque leur salaire le leur permet. Pour nos collègues, nous, élus CGT demandons de nouveaux ou de meilleurs droits : aides au logement, augmentation des places de crèches... au lieu de continuer de détruire cette cohésion sociale.

Pour la CGT, l'administration cherche une fois de plus, à faire des économies sur le dos des personnels. Qui sont-ils ces personnels, ces privilégiés comme on les appellent parfois sur certains médias ? Ce sont des agents qui voient leur salaires stagner et leur pouvoir d'achat diminuer. Et maintenant on voudrait leur « voler » leur Action Sociale ? Non ne nous laisserons pas faire .

Aussi, la CGT Finances Publiques revendique le maintien de l'équipe locale de notre délégation et le renforcement de leurs moyens d'action (médecins, berceaux de crèche supplémentaires, aides à l'accession à la propriété, revalorisation des barèmes de chèques vacances...) et ainsi garantir à tous le droit légitime à une action sociale digne de ce nom.

Les élus CGT Finances Publiques 92